

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU N° 2016/01 DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU VENDREDI 11 MARS 2016**

L'an deux mil seize, le vendredi 11 Mars à 20 Heures,
Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis ACCARY, Maire.

Date de la Convocation : 1^{er} Mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de présents : 09 Nombre de votants : 11

Etaient présents : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND et Colette RISSO, Adjoint, Christophe BORDE, Daniel BOURGEON, Ludovic DAVID, Nathalie KRZEMINSKI et Chantal MERLE, Conseillers Municipaux.

Etaient Absents : Martine CHATELLIER qui donne pouvoir à Patrick BERLAND, et Stéphane MURE qui donne pouvoir à Ludovic DAVID.

Secrétaire de séance : Betty CARLI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1° - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE

Approuve le compte rendu de la précédente séance en date du 11 Septembre 2015 qui n'appelle aucune remarque ni observation particulière. Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a obtenu le 5^{ème} prix du fleurissement pour les communes de moins de 250 habitants et le 1^{er} Prix des décorations de Noël pour les communes de moins de 1000 habitants. Monsieur le Maire remercie tout particulièrement les bénévoles, le conseil municipal et toutes les personnes qui ont œuvré à cette réussite.

2° - VOTE DES SUBVENTIONS :

Procède au vote des subventions suivantes :

✚ ADMR de Saint Yan :	170 €
✚ ARPAGH de Charolles :	50 €
✚ ASFR de Montceaux L'Etoile :	50 € + 150 € de subvention exceptionnelle
✚ Association des Familles du Canton :	50 €
✚ Loisirs Handicap Amitiés :	50 €
✚ Maison Saint Vincent de Paul :	50 €
✚ Papillons Blancs de Paray :	50 €
✚ Société Musicale de Saint Yan :	100 €

3° - TRAVAUX MAIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du projet de travaux à réaliser à la Mairie.

Il précise les subventions qui ont été demandées, à savoir :

- ✦ Réserve parlementaire ;
- ✦ DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ;
- ✦ Fonds de soutien à l'investissement ;
- ✦ Appel à projets (Conseil Départemental).

4° - ANIMATION DES ENFANTS

Des animations auront lieu pendant les vacances de Pâques, les samedi 16 et 23 Avril pour continuer les travaux de décoration d'été.

Les adultes sont également les bienvenus.

5° - COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire informe le conseil que la nouvelle communauté de communes PARAY – DIGOIN – CHAROLLES – MARIZY – LE ROUSSET a été validée par le préfet.

6° - PROJET DE FLEURISSEMENT

Des esquisses ont été établies ; des devis seront demandés.

7° - FACTURE DE GAZ

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a négocié la facture de gaz reçue lors de la livraison de Janvier. Un gain de 470 € a été obtenu.

8° - SYNDICAT REFUGE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

Madame RISSO rend compte de l'Assemblée Générale de la "fourrière" : 75 chiens et 120 chats sont accueillis à Gueugnon.

9° - CIAS de la COMMUNAUTE DE COMMUNES

La réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale aura lieu le 04 Avril à Versaugues. Ce même jour, seront mis à l'honneur pour leur départ en retraite trois agents de la communauté de communes, dont Emile SIMON. Le Conseil Communautaire suivra à 19H00.

10° - SYNDICAT DES EAUX DU BRIONNAIS

Le conseil municipal approuve le changement de statuts, à savoir la nomination de deux délégués suppléants.

Il décide de nommer M. Patrick BERLAND et Mme Colette RISSO en tant que délégués suppléants. Pour mémoire, les délégués titulaires sont Christophe BORDE et Daniel BOURGEON.

11° - FETE DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la commune de Paray Le Monial demandant s'il est nécessaire ou non de maintenir la fête des associations. Une réunion est prévue à cet effet le 05 Avril à 20H00 au Centre Culturel de Paray Le Monial.

12° - REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil décide la création du régime indemnitaire pour l'employée communale.

13° - DEPOSE de la CABINE TELEPHONIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil que la cabine téléphonique sera déposée d'ici la fin de l'année 2017. Un courrier d'Orange informe les communes de la dépose de toutes les cabines au niveau national.

14° - SIVOS – RPI

Le Maire informe le conseil que cinq enfants sont scolarisés au RPI. Le SIVOS a fixé le prix à 320 € par enfant et par trimestre. Le conseil délibère favorablement à la prise en charge de cette somme.

15° - ELAGAGE

Les arbres de la place de l'église ont subi un toilettage avec les conseils avisés de M. Raphaël BAUDIN, qui est revenu, quelques jours plus tard, pour montrer la taille des rosiers à l'employé intercommunal.

16° - INFORMATIONS FINANCES

La prochaine réunion de conseil aura lieu, avec le vote du budget, le 08 Avril. La préparation du budget aura lieu le 21 Mars et une séance de travail avec Mme DARD aura lieu le 29 Mars.

La séance est close à 22H20.

La prochaine réunion est prévue le Vendredi 08 Avril à 20H00.

Le Maire,

La Secrétaire,

Louis ACCARY

Betty CARLI